



Licence Psychologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Psychologie. 2017, Université de Strasbourg. hceres-02026972

HAL Id: hceres-02026972

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026972>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Psychologie

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences Humaines et Sociales.

Établissement déposant : Université de Strasbourg.

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Psychologie*, seule formation de psychologie de l'académie de Strasbourg, est le parcours nécessaire mais non suffisant pour une pratique professionnelle de la psychologie, qui implique cinq ans d'études. La licence de l'Université de Strasbourg a pour objectif l'acquisition de connaissances théoriques dans les différents champs sous-disciplinaires de la psychologie (clinique, cognitive, développementale, neuropsychologie, et sociale), l'acquisition de diverses méthodologies et techniques. Cette licence ouvre sur différents masters de *Psychologie* permettant l'obtention du titre de psychologue puis éventuellement l'accès au doctorat. Elle permet aussi aux étudiants de se préparer aux concours dans les champs *Educatifs et médico-sociaux*. La formation, dont l'ensemble des enseignements est dispensé à Strasbourg, est structurée de manière tubulaire et offre au deuxième semestre (S2) de la première année de licence (L1) deux unités d'enseignement (UE) optionnelles de type « découverte ». Dix-neuf options, exclusivement dédiées à des enseignements de psychologie (incluant l'épistémologie) sont proposées en deuxième année de licence (L2), semestre 3) puis en troisième année de licence (L3), semestre 5). En L3, un stage d'observation facultatif de 30 heures est possible. Cette licence, de plus de 1500 heures, comprend six semestres de 30 ECTS (european credits transfer system). La très grande majorité des enseignements théoriques, méthodologiques et techniques est dispensée en cours magistral (CM). En effet, 28 % du volume horaire total (hors projet tuteuré) est consacré à un enseignement en travaux dirigés (TD). Depuis 2011, la formation a une capacité d'accueil limitée à 650 places en L1, et elle a accueilli, en 2015-2016, 1098 étudiants.

Analyse

Objectifs

Le dossier expose clairement les objectifs scientifiques et professionnels de la formation. Il s'agit d'acquérir des savoirs fondamentaux, méthodologiques et techniques dans chaque sous-secteur de la discipline : cognitive, clinique, développement, social, neurosciences. Des enseignements en langue et en informatique sont aussi dispensés. On notera un ancrage majeur sur les connaissances du fonctionnement humain et de l'être vivant.

Cette licence offre la possibilité de continuer en master à orientation professionnelle ou recherche en vue de l'obtention du titre de psychologue ou de passer des concours dans les champs médico-sociaux et éducatifs. Les débouchés professionnels font effectivement l'objet d'une attention spéciale, du fait de la particularité de cette licence, laquelle ne permet pas à elle seule l'insertion professionnelle, la profession réglementée de psychologue requérant l'obtention d'un master. La formation offre la possibilité de réaliser un stage non obligatoire de 30 heures.

Il conviendrait de présenter de manière plus détaillée les compétences acquises à titre personnel dans la formation pouvant être exploitées dans d'autres domaines en cas de réorientation.

Organisation

L'organisation dans son ensemble est cohérente et adéquate du point de vue de l'objectif professionnel final. Il s'agit d'un parcours tubulaire de plus de 1500 heures avec des enseignements fondamentaux et méthodologiques. Bien que faisant partie du référentiel licence, un accent privilégié est mis sur les langues (enseignement dispensé de la première année de licence (L1) à la troisième année de licence (L3). Un choix d'options important (19) a le mérite d'exister, ce qui permet à l'étudiant de se spécialiser dans un champ spécifique de la psychologie. Cependant, ces options sont quasiment toutes centrées sur une spécialité de la *Psychologie* hormis deux d'entre elles (une UE dénommée « découverte » et une UE intitulée « libre » dont il faudrait spécifier leurs volumes horaires et leurs contenus). La centration des options sur la psychologie peut interroger sur les possibilités de passerelles. En effet, l'organisation des deux premières années de cette licence ne semble pas permettre une réorientation, en raison d'un nombre insuffisant de matières permettant de créer des passerelles vers d'autres formations.

Le volume horaire de travaux dirigés est trop faible (28 %) en comparaison du volume horaire de cours magistraux (72 %). On notera plus spécifiquement sur l'ensemble : 20 heures de Travaux dirigés (TD) en psychologie cognitive, aucune heure TD en psychologie clinique, 12 heures en psychologie du développement, 24 heures en psychologie sociale et 26 heures en neurosciences. Les statistiques sont uniquement enseignées en cours magistral pour un volume de 56 heures ce qui mériterait d'être repensé, car les TD sont nécessaires pour acquérir la maîtrise des traitements descriptifs et inférentiels. De même, en L1, la méthodologie enseignée en TD serait certainement plus profitable (27 heures de Cours magistraux (CM) pour 20 heures de TD). Par ailleurs, les unités d'enseignement de méthodologies ont des intitulés génériques (méthodologie de la recherche en L1, méthodologie disciplinaire en L2, Travail d'Etude et de Recherche en L3) qui ne permettent pas de repérer à quelles méthodologies les étudiants sont formés.

Le décompte des European credits transfer system (ECTS) de la maquette révèle qu'il manque trois ECTS au premier semestre de la L1.

A noter, contrairement à ce qui est écrit dans le dossier, qu'il existe d'autres unités de formation et de recherche (UFR) de psychologie en France.

Positionnement dans l'environnement

Sur le plan général, la formation est bien visible puisqu'elle est la seule formation de psychologie de l'académie de Strasbourg. Sur le plan scientifique, la formation est adossée à trois laboratoires de recherche : le laboratoire de psychologie des cognitions (équipe d'accueil, EA 4440) dont onze enseignants-chercheurs interviennent dans la formation, le laboratoire de psychologie clinique du sujet -lien social et modernité- (EA 3071) avec dix enseignants-chercheurs qui enseignent en licence et le laboratoire de neurosciences cognitives et adaptatives (unité mixte de recherche, UMR 7364) avec sept enseignants-chercheurs qui dispensent des cours en licence. Cette configuration assure un réel dynamisme scientifique à la formation. Cinq autres enseignants-chercheurs viennent de laboratoires extérieurs.

L'environnement socio-économique est tout à fait satisfaisant puisque la formation est bien ancrée dans le milieu professionnel avec vingt-quatre professionnels venant du secteur privé et public qui assurent environ 576 heures d'enseignement (CM, TD et travaux pratiques (TP) confondus). Cet ancrage doit rester essentiel dans l'accompagnement des étudiants.

Le rapport fait état de contraintes budgétaires importantes et déplore leurs conséquences. Néanmoins, ces dernières ne sont pas explicitées.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique se compose de onze professeurs des universités (neuf de 16ème section, psychologie, un de 69ème section, neurosciences et un de 67ème section, biologie des populations, écologie), vingt-deux maîtres de conférences (dont deux en 69ème section), quatre professionnels associés à temps partiel (PAST), vingt et un professionnels et trois autres enseignants issus d'autres établissements. Le taux d'encadrement reste faible (avec pourtant un contingentement effectif depuis 2011). Contrairement à ce qui est mentionné dans le rapport sur le taux d'encadrement un enseignant-chercheur pour 48 étudiants, on compte 33 étudiants par enseignant-chercheur (EC) uniquement pour la licence. En effet, 1098 étudiants sont inscrits en licence (598 en L1, 282 en L2 et 238 en L3) pour 33 EC. Ce taux reste malgré tout faible.

La forte présence des professionnels tout à fait appréciable (34,4 % de l'équipe pédagogique) est un gage de la professionnalisation des étudiants puisqu'ils assurent plus de 500 heures d'enseignement (soit le 1/3 des enseignements de la licence).

L'encadrement du diplôme est assuré de manière resserrée car, outre le responsable de la mention, il existe des responsables de semestres. Des réunions périodiques (trois par an) permettent l'examen régulier des programmes et le suivi des étudiants. La présence de ces derniers est prévue dans la commission enseignement existant au sein de l'UFR de psychologie.

On regrettera qu'il ne soit pas fait mention du nombre d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER).

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Cette rubrique est bien renseignée, année par année. Il s'agit d'une filière très demandée par les bacheliers avec 598 étudiants en L1, 282 en L2 et 238 en L3 sur la période 2015-2016. De manière générale, sur la période évaluée, on observe une augmentation des effectifs en première année (477 étudiants en 2013-2014), une stabilité en L2 (en moyenne 280).</p> <p>Alors que 72 % des enseignements sont dispensés en Cours magistraux (CM), 42 % des étudiants inscrits en L1 (contre 28 % antérieurement) sont admis en L2. Les années suivantes, les taux de réussite sont de 68 % en L2 et 64 % en L3. Ces pourcentages sont donc similaires aux statistiques nationales de la discipline. En L1, on notera que seulement 7 % des étudiants se réorientent et que 33 % quittent l'université. On notera enfin que 72 % des diplômés poursuivent en master. Les possibilités de passerelles sont donc à repenser ou à rendre visible. Un accent pourrait être mis sur ce que deviennent les étudiants n'entrant pas en master. De ce point de vue, les statistiques réalisées pourraient être discutées en points forts et faibles, ce qui n'est pas fait.</p>
Place de la recherche
<p>L'adossement de la formation à trois laboratoires fait montre d'un réel dynamisme et d'une richesse sur les différentes orientations théoriques.</p> <p>Des UE de formation à la recherche sont très présentes dans le cursus (UE Méthodologie de recherche en psychologie ; Méthodologie du travail universitaire, Histoire et épistémologie, Statistiques, Méthodologie disciplinaire, Méthodologie scientifique en Sciences Humaine et Sociale, Travail d'Etudes et de Recherche de 48 heures en L3) et témoignent de la place privilégiée accordée à la recherche. La majorité des enseignements est dispensée par des enseignants-chercheurs qui appartiennent aux équipes de recherche de l'Université de Strasbourg.</p>
Place de la professionnalisation
<p>L'excellente représentativité des professionnels est à maintenir pour l'attractivité de la formation. Il s'agit là d'un véritable atout.</p> <p>L'accompagnement du projet professionnel est bien encadré et permet à l'étudiant de construire son projet et de choisir son orientation. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est clairement renseignée : elle attire notamment immédiatement l'attention sur le fait que la licence ne débouche pas d'emblée sur l'insertion professionnelle. On a pris soin d'y lister les compétences acquises exploitables dans d'autres sphères. Néanmoins, on se demande s'il ne conviendrait pas aussi de préparer les étudiants à passer les concours les plus fréquemment tentés à l'issue de la L3.</p> <p>Depuis 2013, il est possible pour les étudiants de réaliser un stage « optionnel ».</p> <p>Un dispositif est prévu visant à soutenir les étudiants dans la préparation d'un projet professionnel plus précoce, au terme de la L3. Le dossier indique que l'objectif est de leur permettre d'affiner leur réflexion dans le choix des mentions de master et de les aider à trouver des stages. Il s'agit là d'une initiative intéressante.</p>
Place des projets et des stages
<p>L'équipe pédagogique ainsi que l'établissement sont réellement soucieux de l'encadrement des projets professionnels de leurs étudiants. En effet, les étudiants peuvent aussi s'appuyer sur Espace avenir (service central de l'université de Strasbourg). Le stage de 30 heures est un point très positif pour les étudiants, qui en sont demandeurs puisque le nombre d'inscrits a doublé en 2015 (de 20 en 2013-2014 à 44 étudiants en 2014-2015).</p> <p>Le stage de 30 heures pourrait être rendu obligatoire avec un référent de terrain et un enseignant-chercheur de l'université. Au regard du nombre d'étudiants en L3 (N = 238) et ce parce que, 72 % des diplômés poursuivant en master, il s'agirait d'un atout. Ce point fait d'ailleurs partie des projets de l'équipe pédagogique, mais les raisons budgétaires et la quantité d'offres de stage sont des contraintes identifiées comme lourdes par l'équipe pédagogique.</p>
Place de l'international
<p>Le dossier manque de précision sur les dispositifs utilisés et le mode de communication employée pour favoriser la mobilité des étudiants. Les chiffres annoncés sont relativement faibles (il est mentionné que, par an, 10 étudiants sont accueillis et 20 étudiants se déplacent). Les destinations sont limitrophes (Allemagne, Luxembourg) et s'étendent à d'autres pays européens et d'Amérique du Nord. Il existe un système de bourses au mérite pour deux étudiants.</p> <p>Le dossier Champ indique l'existence « d'accords spécifiques en psychologie avec l'université de Syracuse (Etats-Unis) et celle d'Adélaïde en Australie », mais cela ne transparaît pas dans le dossier.</p> <p>Dans le dossier, il n'est pas fait mention d'accueil d'enseignants invités ou de partenariat créé spécialement pour la formation évaluée.</p> <p>Il n'y a pas de cours dispensé en langue étrangère. En revanche, on note une nette promotion de l'apprentissage des</p>

<p>langues étrangères : une unité d'enseignement de langue dispensée en TD est insérée à chaque semestre (soit un total de 26 heures en L1, 36 heures en L2 et 30 heures en L3, réparti de manière équilibrée par semestre).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Il existe une incompréhension sur le fait qu'il y a eu un souhait de contingentement en 2011 à 650 places alors que 568 étudiants sont inscrits en L1. Il faudrait des éléments d'explication sur ce point. On ignore s'il s'agit de places « réservées » pour des flux latéraux. Le dossier reste muet sur ce point.</p> <p>Les enseignants-chercheurs assurent une permanence hebdomadaire pour le suivi des étudiants et un dispositif de tutorat existe. On doit donc noter cet effort réalisé dans le suivi des étudiants. Le renforcement en travaux dirigés paraît de ce point de vue incontournable.</p> <p>Les passerelles, en l'état, représentent la principale difficulté de la formation. Elles doivent être rendues possibles et bien visibles.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>L'enseignement est dispensé sous une forme classique qui fait prévaloir l'enseignement en présentiel en cours magistral, travaux dirigés et travaux pratiques. Comme déjà souligné, le renforcement en travaux dirigés paraît essentiel. Pour rappel, seulement 28 % des enseignements sont sous forme de TD.</p> <p>L'intranet est utilisé pour tous les supports de cours et les exercices demandés.</p> <p>Il existe un dispositif qui mérite d'être mis en avant puisque sa mise en œuvre est complexe. Il s'agit du CLES (certification de compétences en langues de l'enseignement supérieur) en anglais ou allemand, en L3, et le taux de réussite est de 38 % en anglais et 50,75 % en allemand.</p> <p>Des aménagements sont prévus pour les étudiants salariés, en situation de handicap, ou menant en parallèle une activité sportive ou musicale de haut niveau. On note la présence d'un enseignant-chercheur exerçant la fonction de référent handicap, en plus de la mission handicap de l'Université de Strasbourg.</p> <p>Les validations d'acquis de l'expérience sont peu sollicitées car le caractère très global de la formation dispensée ne s'y prête pas. L'utilisation de la validation des acquis professionnels (VAP) est davantage sollicitée pour l'entrée en L2 ou L3.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>L'évaluation continue intégrale avait été mise en place mais elle a été abandonnée en raison de contraintes budgétaires et d'un faible taux d'encadrement.</p> <p>Le système de compensation ainsi que les modalités de rattrapage sont favorables aux étudiants et respectent l'arrêté de 2011. Des jurys par semestres, par années et des jurys de diplômes sont construits de manière tout à fait cohérente. Ces informations sont données aux étudiants de diverses manières : en réunion, par système d'affichage ou disponible sur l'espace numérique de travail.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Deux outils sont mis à disposition des étudiants : le supplément au diplôme et un livret expliquant le contenu des UE. Il conviendrait sur ce point de créer un réel dispositif de suivi d'acquisition des compétences.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>Bien que l'entrée en master de <i>Psychologie</i> soit privilégiée, cette rubrique est très peu renseignée. Il n'est pas fait mention d'enquête menée sur l'insertion professionnelle au sortir de la licence. Cela devrait être fait, en dépit des difficultés que cela suppose.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>
<p>La licence de <i>Psychologie</i> applique les dispositifs élaborés par l'Université de Strasbourg en la matière. Les étudiants de L1 et L3 doivent ainsi répondre au questionnaire unique prévu pour toutes les formations. Ce dispositif pourrait être renforcé au sein même de l'UFR par des évaluations en présentiel.</p> <p>Cette composante n'a pas encore mis sur pied un conseil de perfectionnement, ce qui est regrettable au regard de la législation des formations universitaires. La mission d'analyse et d'intégration des résultats en vue d'améliorer la formation est, ici, confiée à une commission des enseignements.</p> <p>Les difficultés sont parfaitement repérées : certaines ne sont pas maîtrisables (inadaptation de certains étudiants au</p>

cadre universitaire ; décalage entre les acquis de l'enseignement secondaire et les exigences universitaires). D'autres sont inhérentes à la formation (qui doit être poursuivie en master). Des solutions sont activement recherchées : accroître la professionnalisation par les stages durant la licence, limiter l'impact des restrictions budgétaires sur l'ensemble de la formation, en faisant le choix de favoriser la professionnalisation au niveau du master. Le dossier n'a pas été renseigné par rubriques en points forts et points faibles. En ce sens, l'autoévaluation pourrait être grandement améliorée.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Cursus solide, bien visible et clair.
- Solide adossement à la recherche.
- Forte présence des professionnels même si leur présence est en baisse, en raison de contraintes budgétaires.
- Accent mis sur les langues vivantes.

Points faibles :

- Absence de passerelles.
- En raison du faible taux d'encadrement, une part de cours magistraux beaucoup trop importante en comparaison des travaux dirigés qui imposent les évaluations en contrôle terminal.
- Mobilité étudiante encore trop faible.
- Absence de stage obligatoire.
- Manque de conseil de perfectionnement qui entraîne un manque d'autoévaluation.

Avis global et recommandations :

La licence de *Psychologie* de l'Université de Strasbourg offre une formation théorique et méthodologique plurielle (tous les champs de la psychologie sont représentés) afin de former les étudiants se destinant à continuer en master pour obtenir le titre de psychologue ou continuer en recherche. Il est à noter que la place accordée à l'enseignement des langues est assez remarquable. Il s'agit d'une formation dynamique avec un souci de l'équipe pédagogique de bien accompagner ses étudiants dans leur projet professionnel, même si une attention particulière pourrait être portée aux étudiants de L3 désireux de préparer un concours. De ce point de vue, le nombre de professionnels intervenant dans la formation est très louable, même s'il est en baisse. On ne peut qu'encourager la venue d'un stage obligatoire. En ce sens, afin de ne pas saturer le marché, le stage de L3 (comme cela se pratique dans certaines universités) n'est pas obligatoirement réalisé auprès d'un psychologue, étant entendu que l'objectif est de se confronter à une pratique de terrain.

La part de cours magistraux est trop importante, notamment pour les unités d'enseignement de méthodologie et statistiques et induit des évaluations en contrôle terminal uniquement. Les passerelles doivent être rendues visibles et possibles. Les 100 places disponibles de L1 posent question, compte tenu de la capacité d'accueil limitée.

Le taux d'encadrement reste trop faible. La formation doit procéder à une autoévaluation (en points forts et faibles), en ce sens, il paraît nécessaire qu'un conseil de perfectionnement soit mis en place.

Observations de l'établissement

Université

de Strasbourg

Licence

Mention : *Psychologie*

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'Université de Strasbourg ne formule aucune observation.

Michel DENEKEN

Président

Strasbourg, le 7/06/2017



Michel DENEKEN

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio
20a, rue Descartes

Adresse postale :

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr